



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sensibiliser le grand public aux impacts du e-commerce

Question écrite n° 31349

Texte de la question

M. Loïc Prud'homme attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur la multiplication des projets d'implantations d'entrepôts logistiques des géants du web sur le territoire. D'après la fédération du e-commerce et de la vente à distance, le chiffre d'affaires de la vente en ligne génère 100 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, ce chiffre a augmenté de plus de 11 % en 2019. Or la crise sanitaire et la période de confinement que l'on vient de traverser ont vu les chiffres des ventes en ligne exploser, mais ont aussi particulièrement mis en lumière les impacts économiques, sociaux et environnementaux du e-commerce : absence de respect du droit du travail et des mesures sanitaires pendant le confinement, optimisation et évasion fiscale des principales plateformes de vente en ligne, destruction des emplois dans le commerce traditionnel, explosion des transports de marchandises, ces méfaits sont désormais reconnus. Or le géant de la vente en ligne Amazon prévoit explicitement une « conquête » du territoire hexagonal en doublant sa surface de stockage sur le territoire d'ici 2021 avec les conséquences environnementales que l'on connaît : artificialisation des terres, destruction de la biodiversité, disparition de zones humides et multiplication des camions qui aggravent la pollution de l'air. Il est urgent que les pouvoirs publics se saisissent de la question pour sensibiliser le grand public aux impacts environnementaux de la surconsommation et du e-commerce. Or la feuille de route de l'Ademe, l'Agence de la transition écologique, mentionne parmi ses nombreuses missions celle de « convaincre et mobiliser » en « mettant en œuvre des campagnes de communication pour faire évoluer les mentalités, les comportements et les actes d'achat et d'investissement. » Au vu des missions de l'Agence de la transition écologique et de l'actualité pressante autour de la multiplication du commerce en ligne et des projets d'implantations en France de plusieurs géants du web, il lui demande si elle envisage de fournir sans délai une feuille de route cohérente à l'Ademe afin qu'elle s'empare de ces enjeux et mette en place des campagnes d'informations et de sensibilisation du public à cette question.

Données clés

Auteur : [M. Loïc Prud'homme](#)

Circonscription : Gironde (3^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31349

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juillet 2020](#), page 5083

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)